

Ville de Strasbourg

Compte rendu n°14 du conseil de quartier
Robertsau - Wacken
Réunion plénière du 24 février 2010

Lieu de réunion : 119 rue Boecklin à Strasbourg

Nombre de participants : 20

Nombre d'excusés : 8

Participaient également :

Nicole Dreyer, Adjointe au Maire

Alain Fontanel, Adjointe au Maire

Stéphanie Strasser, chef des projets urbains

Romain Golias, responsable du service des transports

Eric Dassier, chef de projet Wacken Europe

Luc Scheck

Heure de début : 19h40

Heure de fin : 22h00

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du Bureau, du calendrier et de son fonctionnement
 2. Plan local d'urbanisme et plan local d'habitation
 3. Projet Wacken Europe
 4. Information sur la vente du « Chalet »
 5. Divers
-

1. PRESENTATION DU BUREAU

Le porte-parole présente la constitution du nouveau Bureau avec les fonctions de chacun. Le porte-parole remercie les anciens membres du Bureau pour leur travail.

Constitution du Bureau

Franck Leduc, porte-parole

Rinaldo Locatelli, porte-parole adjoint

Christiane Lacome, trésorière

Alice Leanvoine, trésorière adjointe

Sylvain Alt, secrétaire

Véronique Sulser, secrétaire adjointe

Huguette Schwartz, secrétaire adjointe

Ghazi Mansouri, logistique

René Hampé

Le calendrier annuel 2010 a été fixé et est mis en ligne sur le site Internet. Le Bureau rappelle qu'un nouvel horaire a été fixé à 19h30.

Calendrier des réunions plénières :

10 mars - 21 avril - 5 mai - 2 juin - 7 juillet - 1 septembre - 6 octobre
10 novembre - 1 décembre

2. PLAN LOCAL D'URBANISME ET PLAN LOCAL DE DEPLACEMENT

Les services de la Ville de Strasbourg présente les premiers éléments de réflexion. Il s'agit d'une première vision dans une perspective à long terme horizon 2025 avec un zoom sur la Robertsau.

2.1 La préservation des ressources paysagères et de l'environnement

Avec le Parc de Pourtalès et la forêt, le quartier de la Robertsau est entouré d'espaces verts qui bordent l'Ill. Il s'agit d'espaces fortement paysagés. L'objectif est de valoriser et de préserver cette « bande verte ». Un projet est de requalifier le canal des Français et de prévoir sa remise en eau pour marquer de façon nette la limite du quartier de la Robertsau et de ne plus construire au-delà. On développe ainsi une logique d'accompagnement pour la promenade et les jardins familiaux.

2.2 Développement d'une nouvelle offre d'habitat

Les secteurs qui ont un potentiel de développement sont identifiés dans le cadre du PLH. Ces quartiers sont systématiquement en lisière d'environnement naturel pour une meilleure mixité et accéder plus facilement à ses espaces. Il s'agit de construire dans la logique des éco-quartiers de très grande qualité en lien avec le développement durable. Ces quartiers à dominante d'habitat vont aussi recevoir des équipements de services pour en faire des quartiers vivants.

Des programmes de construction sont déjà en cours :

Site du Chalet : 70 logements
Secteur Saint Anne : 250 logements
Au sud de la Clinique Saint François : 80 logements privés et sociaux
Rue Thoro : accueil de deux consulats

Des opérations sont en cours d'étude avec des secteurs identifiés :

Secteur Mélanie Pourtalès : 400 logements
Secteur Carpe Haute : 300 logements

Identification de secteurs (aucune étude engagé) à long terme pour compléter l'urbanisation :

Secteur dans le prolongement Mélanie Pourtalès
Secteur en prolongement Saint Anne Renaissance
Secteur au nord de la route de la Wantzenau
Secteur anguille en lisière de la bande verte

2.3 Amélioration de l'accessibilité et de la mobilité

L'intervenant présente la charge du trafic en matière de flux sur la Robertsau. Une voirie structurante nord-sud dessert l'ensemble de la Robertsau. La rue de l'Ill est une branche importante, des voiries secondaires irriguent l'épaisseur de l'urbanisation. Certaines voiries dont la rue Kempf présente des difficultés avec le trafic hébergé. 73 500 véhicules franchissent les entrées et sorties de la Robertsau dont le trafic interne (10%), le trafic d'échanges (72,6%), le trafic de transit (17,3%). Il y a des différences de taux de motorisation selon les quartiers. Pour la Robertsau, il s'agit d'un quartier fortement équipé.

Une superposition des flux de circulation est faite par rapport aux projets d'urbanisation. Le réseau et son fonctionnement devront être amélioré puisque les habitations vont générer du déplacement tous modes.

6 enjeux sont identifiés:

- Desserte tous modes des programmes urbains envisagés
- Maîtrise des flux de circulation automobile existants et supplémentaires
- Transformation des voiries actuelles (réaménagement et suppression des « trajets malins »)
- Amélioration de la desserte globale du quartier en transport commun
- Rabattement tous modes vers le réseau transport commun lourd et étendu (tramway, bus à haut niveau de services)
- Restructuration du réseau de bus

Calendrier :

- Mars : les services de la Ville propose de réaliser une présentation au conseil de quartier sur les principes du Schéma Directeur des Transports Collectifs et une proposition détaillée de la démarche de concertation
- 22 avril : réunion publique élargie sur le Schéma Directeur des Transports Collectifs 2025 pour débattre de ces enjeux à Schiltigheim
- Avril – juin : première étape de l'atelier de projet de concertation

Questions - Réponses

Q. Un habitant fait un rapide calcul soit 1150 logements envisagés sur le quartier de la Robertsau. Pouvez-vous nous donner l'ensemble des habitations prévues dans la deuxième période ?

R. Sur le nombre de logements, les programmes en cours comptabilisent en estimation 400 logements, sur les secteurs d'extension identifiés à l'étude 820 logements et sur les secteurs d'extension à long terme, il y a un potentiel maximum de 1600 logements mais à revoir selon le type d'urbanisation. Soit 3 000 logements à l'horizon 2030.

Q. Si on compare à l'existant, cela représente quel pourcentage d'augmentation ?

R. A l'échéance du long terme, on est à 6000 habitants supplémentaires. Il s'agit d'anticiper cette augmentation.

Q. Concernant le canal des Français, comment va-t-il être remis en eau ?

R. Des études sont en cours pour la remise en eau de cet espace. Il s'agit d'un élément historique à valoriser qui est une limite à l'urbanisation pour préserver un secteur agricole et la forêt de la Robertsau.

Q. Le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) n'a pas été mentionné pourquoi ?

R. Le secteur Mélanie est fortement impacté par le PPRT. Des discussions vont être ouverte avec la Préfecture à ce sujet.

Q. Un habitant est surpris que les futures zones d'habitation sont très éclatées ? Il n'y a pas de cohérence dans ce développement urbain pour concentrer les transports en commun et la circulation.

R. Ce point fera l'objet de la discussion de l'atelier en avril. Cependant, 4 axes ont été identifiés pour desservir ces urbanisations. Aujourd'hui, il faut réfléchir sur la manière de desservir sur les axes Nord-Sud et Est-Ouest. L'ensemble de ces questions vont être abordé lors des prochains rendez-vous dans les mois à venir.

Q. Quel est le rapport de logement prévu pour la Robertsau par rapport à la CUS ?

R. A l'horizon du PLH, on est sur 1500 logements par an sur Strasbourg. Le Neudorf, puis le Neuhof et la Robertsau sont les quartiers qui vont être les plus densifiés. On est à 1200 logements à la Robertsau sur 9000 logements engagés dans la CUS.

Q. Le quartier de la Robertsau est très compliqué en termes de voirie et peu adapté à des transports nombreux et en commun. Le plan de circulation n'est pas adapté pour recevoir cette densité de logements.

R. Les équipes de la CUS sont prêtes à rencontrer le conseil de quartier pour échanger sur ces problématiques. Ce travail peut se faire dans un processus de co-construction.

Q. Quel est le devenir du site de la papeterie ?

R. La papeterie de Lana se porte bien et on tient au maintien de son activité. Il s'agit d'une zone réservée pour une activité industrielle.

3. PROJET WACKEN EUROPE

Il s'agit d'un choix stratégique pour le développement économique et son rayonnement pour la Ville de Strasbourg. Le marché d'accueil des foires et exposition est un marché d'avenir. Ces événements attirent les médias, créent de l'emploi, génèrent des retombées financières. Des études ont été faites pour le positionnement de ce site. L'activité de foire doit se penser en synergie avec l'activité de congrès soit un lieu unique. Au Wacken, nous possédons déjà le Palais des Musiques et des Congrès, ce qui a favorisé cet emplacement par rapport à Eckbolsheim. Le choix du site n'est pas soumis au conseil de quartier par contre les modalités, elles le sont pleinement.

Il s'agit d'une réflexion globale pour un projet économique sur le secteur Gare-Wacken avec des liaisons de tram, autoroutier et autres. Deux périmètres sont à l'étude avec le stade du SUC, le Hilton, le Maillon, IPE 4 puis un périmètre prolongé jusqu'au quartier des ambassades. Une réflexion est faite avec la ville de Schiltigheim sur les entrées de ville.

3 secteurs potentiels d'intervention :

Parc des expos - PMC - Stade Universités Club et les terrains militaires

2 hypothèses d'implantation :

- Hypothèse Wacken : installation du parc d'exposition sur le Wacken
- Hypothèse Herrenschmidt : installation du parc d'exposition sur les terrains du Stade Universités Club et les terrains militaires
- Variante Herrenschmidt: maintien du stade universitaire sur le site en le déplaçant sur les terrains militaires

Problématiques soulevées pour la synergie des équipements :

- Acquisition de terrains de l'armée
- Terrain du SUC (déplacement, maintien ou suppression)
- Accessibilité multimodale et les déplacements notamment avec les modes doux
- Inondabilité du site au nord de l'Are
- Gestion transitoire des équipements pour travailler ce projet
- Réserver du potentiel pour accueillir des activités institutionnelles
- Les montages financiers

Ce projet mobilise deux volets d'actions la programmation technique et urbaine ainsi que l'assistance juridique, fiscale et financière. Pour gérer l'ensemble de ces tâches, une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage va être mise en place.

1^{ère} échéances prévues

Juin 2010 : fin pré-programmation et analyse des montages

Septembre 2010 : arbitrages et choix

Octobre 2010 : engagement des choix opérés

Mi-2012 : fin de la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, début de la phase de réalisation

Q. Quel est l'avenir du Hall Rhénus ?

R. Le Hall Rhénus est considéré comme le Maillon. Son avenir sera discuté. L'objectif de cette présentation est le partage de la vision et du projet dans ces grandes lignes. A ce stade, on regarde le degré des contraintes de chacune des pièces du puzzle. Nous travaillerons avec le conseil de quartier pour constituer ce puzzle.

Q. Ce projet d'évolution du Wacken a attiré notre attention sur le fond du problème de créer une telle structure. Existe-t-il des surfaces disponibles pour du logement ? La solution Herrenschmidt permet de dégager sur le Wacken des surfaces pour du logement en éco-quartier. Notre idée est de transférer sur ce quartier des possibilités de logement pour créer une zone mixte. Il s'agit d'une évolution souhaitée pour combiner quartier d'affaire et habitation.

R. Il s'agit d'une belle zone de délestage de la Robertsau vers le Wacken. Cependant, on parle pas de la même temporalité par rapport au PLH, peut être sur la deuxième phase. Pour cela on doit d'abord résoudre les problèmes des terrains du SUC et de l'armée pour réaliser l'hypothèse Herrenschmidt. Au stade actuel, il s'agit de l'hypothèse qui a la préférence des experts. On va effectivement vers une zone mixte. Il s'agit d'un projet urbain de la maison du bâtiment au terminus du tram. C'est un projet à 20-25 ans. L'objectif de la municipalité est de rechercher de la mixité. A l'horizon septembre 2010, on pourra normalement connaître le choix du site et de l'hypothèse selon l'avancement des discussions avec le SUC et l'armée.

Q. Comment avez-vous traité l'accueil des gens du voyage dans ce projet ?

R. Un autre terrain est en cours de recherche suite à un engagement sur deux ans de notre municipalité. Pour 2010, les travaux de la piscine du Wacken mettront les gens du voyage dans l'obligation de changer de terrain.

4. INFORMATION SUR LA VENTE DU « CHALET »

Pour ce projet privé de 70 logements, le permis de construire a été déposé. Il est cours d'examen. Le Plan d'Occupation des Sols en vigueur permet de prévoir des logements sur cette zone. Des informations complémentaires sont en cours de demande par le Bureau.

5. DIVERS

On est consulté pour donner un avis sur le principe pour prolonger le mandat du conseil de quartier pour un an.

Avis favorable à l'unanimité.

Le Bureau propose que le Conseil de Quartier s'autossaisisse :

- 1- Du projet Wacken Europe avec la thématique de la mixité *Centre d'Affaires et Habitat*
- 2- Du trajet de la navette sur la Robertsau.

Avis favorable à l'unanimité.

Prochaine réunion plénière : jeudi 10 mars 2010 à 19h30.